

SANITIZED BRAND BACTERIOSTAT PDQ POWDER
INDUSTRIEL. Additif bactériostatique pour textiles, papier, cuir.

GARANTIE: N-(trichloromethylthio)phthalimide...95.9%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 14587 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Distribué par:

Clarian (Canada) Inc.

4600 Cousens

St.Laurent, QC. H4S-1X3

(514)334-1117

Nom et Adresse du Titulaire D'homologation:

Sanitized Inc.

57 Litchfield Rd.

P.O. Box 2211

New Preston, CT, USA, 06777

MODE D'EMPLOI:

En utilisant des méthodes d'application conventionnelles, déposez 0.5% à 1.0% basé sur le poids de plastique, pendant l'opération de mélange et de brassage. Pour l'incorporation dans des produits tels que des bâches de protection, des dessus de voiture, la tapisserie d'ameublement, des garnitures, des enduits, des revêtements de mur et de sol, etc.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Évitez l'inhalation de la poussière. Bien se laver après la manipulation. Évitez la contamination des produits alimentaire. Évitez le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas utiliser dans des plastiques ayant un contact avec la nourriture. Ne pas contaminer les étangs, les lacs ou les cours d'eau.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE:

Traiter selon les symptômes

AVIS A L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION:

1. Rincez le récipient vide complètement et ajoutez les liquides de rincages à l'emplacement de traitement.
2. Suivez les instructions provinciales pour n'importe quel nettoyage additionnel requis du récipient avant sa disposition ou reconditionner.
3. Débarassez-vous de récipient selon les règlements provinciaux.
4. Pour l'information sur l'élimination de produits inutilisé, non désiré et le nettoyage des déversements, contactez le bureau régional d'Environnement Canada.
5. Pour de petites déversements. Récupérez le liquide libre. Absorber le résidu avec des absorbants solides. **NE RINCEZ PAS DANS DES COURS D'EAU. INFORMEZ ENVIRONNEMENT CANADA COMME DANS #4.**

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))